





« Le patrimoine culturel et les industries créatives comme vecteurs de développement du Maroc »

Programme conjoint Culture et Développement du F-OMD mis en œuvre au

MAROC

DURÉE : août 2008 – août 2012	CONTRIBUTION AUX OMD :
PARTENAIRES UN : UNESCO, PNUD, ONU Femmes, FNUAP, ONUDI	
BUDGET : 5 millions USD	
	   

PRÉSENTATION :

Le Programme conjoint vise à favoriser le développement humain en valorisant le patrimoine culturel, ainsi qu'à renforcer le rôle des industries créatives/culturelles dans les politiques et les stratégies de développement.

Objectifs spécifiques :

- Reconnaître les principaux atouts du patrimoine culturel et les intégrer dans une stratégie nationale en faveur du développement économique et social
- Doter les professionnels du patrimoine culturel de compétences et d'outils permettant d'améliorer la préservation, la gestion et la valorisation de ce patrimoine
- Améliorer les conditions de vie en mettant en œuvre des stratégies appropriées de développement des industries culturelles et créatives
- Tirer pleinement parti des traditions et des valeurs culturelles qui favorisent l'inclusion des femmes et des jeunes

DIMENSIONS COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

- Education
- Patrimoine
- Gouvernance
- Social
- Environnement
- Egalité des genres

DOMAINES CULTURELS COUVERTS PAR LE PROGRAMME :

- Patrimoine culturel et naturel
- Patrimoine culturel immatériel
- Arts de la scène et festivités
- Arts visuels et artisanat
- Livre et presse
- Audiovisuel et médias interactifs

CONVENTIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

- Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
- Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE :

Région orientale, région de Taza-Al Hoceima-Taounate, région du Souss-Massa-Draa, région de Guelmim, zone des oasis du Sud

APERÇU DES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES À CE JOUR :

- **Intégration de la valorisation du patrimoine culturel dans les politiques et les stratégies locales et nationales :** élaboration d'une stratégie nationale pour la préservation, la valorisation et la promotion du patrimoine culturel; établissement d'un inventaire stratégique du patrimoine culturel marocain pour le Ministère de la culture; élaboration d'un projet de texte de révision de la loi sur le patrimoine culturel; projet de texte de loi élaboré pour la mise en place d'un système de Trésors humains vivants; intégration de la valorisation du patrimoine culturel en tant que priorité dans les plans communaux de développement de la région des oasis du Sud
- **Promotion et renforcement du rôle des femmes dans le développement :** intégration de la dimension genre dans les plans communaux de développement; soutien en faveur de la représentation politique des femmes dans la région de Guelmim; 100 femmes formées sur la gestion administrative et financière; soutien en faveur de la production et de la vente de tentes par les femmes du peuple sahraoui; étude socioculturelle sur les valeurs et les traditions qui influencent l'inclusion des femmes et valorisent leur rôle dans la réalisation des OMD dans les provinces oasiennes de Guelmim-Tata-Assa zag
- **Renforcement des capacités des industries culturelles:** plans stratégiques de développement des secteurs de l'artisanat, de la musique, du livre et du tourisme culturel élaborés et mis en œuvre dans les zones d'intervention du programme; appui à la commercialisation de couscous artisanal et de produits artisanaux (vannerie et tentes) (kit de formation pour les coopératives de Guelmin sur des nouveaux prototype de produits, constitution de groupements d'intérêts économiques pour ces filières, etc.); organisation d'ateliers artistiques et élaboration de projets culturels dans les régions d'intervention ciblées
- **Création et préservation de biens culturels:** diffusion d'information sur le patrimoine culturel (nouveaux systèmes informatisés pour la documentation et la localisation géographique du patrimoine culturel marocain, portail du patrimoine marocain créé, film documentaire créé); création d'un centre d'interprétation sur le site du patrimoine mondial de Volubilis destiné à mettre en valeur les découvertes archéologiques; modernisation, préservation et réhabilitation de la zaouïa Moulay El Bachir afin d'en faire un centre culturel pour l'alphabétisation et la lecture du Coran; diagnostics et enquêtes sur l'état actuel du patrimoine culturel

BÉNÉFICIAIRES :

Directs : 4 614 – 77 % de femmes

- Population des zones d'intervention ciblées – en l'occurrence les élèves du secondaire et les étudiants de l'enseignement universitaire
- Artisans et les artistes (par exemple, les professionnels de la musique et de la danse), les professionnels indépendants
- Ministères : culture ; développement social et famille ; tourisme et artisanat ; intérieur ; éducation nationale, enseignement supérieur, formation des cadres et recherche scientifique ; affaires étrangères et coopération
- Administrations locales de 10 provinces
- Milieu universitaire : le Centre d'expertise pour le patrimoine culturel (réseau universitaire)
- ONG, associations, coopératives et dirigeants communautaires

PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL :

- Ministères : culture ; tourisme et artisanat ; intérieur ; développement social, famille et solidarité ; éducation nationale, enseignement supérieur, formation des cadres et recherche scientifique ; habous et affaires islamiques ; habitat, urbanisme et aménagement de l'espace
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des provinces du Sud du Royaume du Maroc
- Haut-Commissariat au Plan
- Médias publics et privés
- ONG et société civile
- Universités, instituts, centres de recherche avec le Centre d'expertise pour le patrimoine culturel
- Fondations et institutions publiques et privées
- Entrepreneurs

ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS NATIONALES :

Le Programme conjoint est aligné sur le résultat A du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2007-2011 (« Les conditions organisationnelles améliorent la protection et la valorisation des patrimoines naturel et culturel au service du développement humain »), sur les stratégies de développement reliées aux thématiques du Programme (notamment la stratégie culturelle), sur la Vision 2010 pour le Tourisme, sur la Stratégie 2015 pour l'Artisanat, ainsi que sur les stratégies d'intervention de l'Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des provinces du Sud du Royaume du Maroc.

HISTOIRES DE RÉUSSITE :

❖ Le patrimoine culturel, une affaire nationale

Sensibilisation des décideurs politiques et gestionnaires culturels à l'importance du rôle de la culture pour le développement par l'élaboration d'une stratégie et charte nationales pour la promotion et la préservation du patrimoine culturel à travers un processus participatif entre partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

❖ Intégration du patrimoine culturel et du genre dans la planification locale stratégique

Contribution à l'atteinte des OMD 1 (réduction de la pauvreté) et 3 (égalité des genres) par le renforcement du rôle de la culture et des femmes dans le développement socio-économique local grâce à l'intégration des priorités liées à la valorisation du patrimoine culturel et à la dimension genre dans les plans de développement communaux de 4 communes pilotes de la Zone des Oasis du Sud.

❖ Femmes Oasiennes et élections communales 2009 (région de Guelmin, Assa et Tata)

Contribution à l'atteinte des OMD 1 (réduction de la pauvreté) et 3 (égalité des genres) par le soutien apporté à la représentation politique des femmes dans la région de Guelmin (campagnes d'information et de sensibilisation au rôle des femmes dans le processus de développement ; activités de renforcement des capacités organisées pour les femmes élues). La participation des femmes à la vie politique et publique pour la première fois dans cette région reculée du pays garantit un processus de développement local démocratique, crée des emplois, et permet aussi de répondre aux besoins de l'ensemble de la population et ainsi augmenter l'efficacité de la gestion locale en incluant des préoccupations liées au genre dans les stratégies et plans de développement locaux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Site web du Programme conjoint :
http://rabat.unesco.org/article.php3?id_article=1939
- Site web du F-OMD :
<http://www.mdgfund.org/fr/program/patrimoinecultureletlesindustriescr%C3%A9ativescommevecteurded%C3%A9veloppementaumaroc>